

Communiqué



DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2020

Solidarité avec ses communes : la Métropole du Grand Paris mobilise 15 millions d'euros

Au moment où notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent, accompagnée de terribles conséquences économiques et sociales, les communes sont en première ligne.

Dans cette période difficile, la Métropole du Grand Paris, métropole de maires, se doit de venir en aide, dans une logique de solidarité, à ses communes qui se retrouvent le plus en difficulté notamment pour assurer la continuité du service public essentiels à la population, mettre en place des services nouveaux et renforcés tout particulièrement en direction des personnes fragiles ainsi qu'accompagner des activités économiques de proximité en particulier le commerce et l'artisanat.

Après avoir recueilli l'avis des membres du Bureau, le Président de la Métropole du Grand Paris annonce un **soutien financier exceptionnel de 15 millions d'euros aux communes de la Métropole du Grand Paris.**

Cette aide prendra la forme d'une **Dotations de Solidarité Communautaire (DSC)** qui se fondera sur plusieurs critères (démographiques, potentiel financier et revenu moyen par habitant) mais qui tiendra également le plus grand compte de la situation des communes. Les services de la Métropole travaillent dès à présent aux modalités de mise en place de cette DSC.

« La Métropole du Grand Paris est dans son rôle de soutenir ses communes. Je proposerai l'adoption de cette enveloppe exceptionnelle de 15 millions d'euros à un prochain Conseil métropolitain avec le souci d'aider en priorité les communes les plus exposées et les plus fragiles pendant la crise ; celles qui par exemple gèrent un centre municipal de santé ou qui accompagnent au quotidien l'activité d'un hôpital situé à proximité » a déclaré Patrick OLLIER.